



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Augmentation des capacité de stockage d'alcool de bouche, de distillation et de vinification sur la commune d'ARTHENAC (17).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL DISTILLERIE DE CHEZ SABOURIN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Pierre CHAINIER, Gérant.

RCS / SIRET

3 9 2 8 9 4 5 0 7 0 0 0 1 2

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie n°1 a)	Le site de la SARL DISTILLERIE DE CHEZ SABOURIN relèvera du régime de l'autorisation au titre de la rubrique ICPE 4755-2a. La société souhaite augmenter ses capacités de stockage d'alcool en créant 2 chais de 499 m ² puis par l'intégration de deux chais de 269 m ² et 299,25 m ² sur son site. La société souhaite aussi créer 2 nouvelles distilleries comportant 14 alambics. A l'issue de ce projet le site aura une Quantité Susceptible d'être Présente de 2 601 m ³ d'alcools.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'entreprise projette la construction de 2 chais de stockage d'alcools d'une surface de 499 m² et d'une QSP de 695 m³ chacun.
L'entreprise projette également l'intégration d'un chai de 269 m³ et d'un chai de 299,25 m² comportant 499 m³ d'alcool chacun dans son périmètre.

Deux nouvelles distilleries seront créées de 382,36 m² comportant 14 alambics chacune.

Elle projette également l'ajout de 71 cuves de vin dont 15 cuves dans une extension du chai de vinification et 56 en extérieur.

Les nouveaux chais de 499 m² ainsi que le chai de 299,25 m² seront placés en rétention déportée vers une fosse d'extinction couplée à un bassin de rétention. Le débordement éventuel sera confiné via un bassin de régulation pluvial qui sera créé pour le projet.

Le réseau sera équipé de regards siphoniques. Le chai de 269 m² sera en rétention interne.

De nouvelles voiries et aires de dépotage seront créées.

Le site disposera de 2 réserves incendies pour un total de 1 000 m³ et de 4 zones de stationnement pour les pompiers.

4.2 Objectifs du projet

L'entreprise souhaite pouvoir stocker des alcools de bouche en chais sur son site.

Pour ce faire, elle souhaite construire 2 nouveaux chais et intégrer dans son périmètre 2 chais déjà construits.

Elle souhaite également pouvoir augmenter ses capacités de distillation par l'ajout de 2 distilleries comportant 14 alambics chacune.

Afin de garantir la sécurité du site, un réseau de rétention déportée sera créé ainsi qu'un bassin de régulation des eaux pluviales.

Les installations existantes seront en rétention avec une gestion du débordement.

Deux nouvelles aires de dépotages seront créées.

Les écoulements pluviaux des aires de dépotages ainsi que des voiries transiteront par un séparateur à hydrocarbures.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dans sa phase travaux, le projet comportera la réalisation des points suivants :

- une phase de terrassement,
- la construction des réseaux,
- la création des nouvelles voiries,
- la construction des bâtiments,
- la création des différents bassins,
- la création des aires de dépotage,
- la clôture du site,
- l'aménagement de l'intérieur des bâtiments.

L'entreprise prévoit une gestion durable du chantier avec :

- le respect de la réglementation concernant le niveau sonore des engins, les rejets de poussières, de fumées et des odeurs, en utilisant des engins et des équipements conformes aux normes en vigueur,
- le nettoyage quotidien du chantier,
- le balisage et la circonscription des zones de circulation des engins,
- la gestion responsable des déchets et notamment leur collecte séparatiste par des entreprises spécialisées,
- l'optimisation de la production de déblais dus aux opérations de décapage et de nivellement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation le site disposera :

- de ressources en eau en adéquation avec les scénarios d'accidents,
- d'ouvrages de rétention convenablement dimensionnés,
- d'un séparateur d'hydrocarbures permettant de traiter les eaux de pluie issues des voiries et des aires de dépotage.

Il n'y a pas de rejets d'effluents associés à l'activité de vieillissement d'alcools. Les émissions du site correspondent :

- aux eaux de pluie,
- aux vinasses provenant de la distillation des alcools,
- aux boues du séparateur d'hydrocarbures,
- aux émissions des camions,
- à la part des anges.

Les eaux sanitaires seront traitées par un système d'assainissement autonome.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à l'autorisation environnementale au titre de la rubrique ICPE 4755- 2a pour une QSP de 2 601 m³.

La masse d'alcools présente sur le site s'élèvera à 2 463,2 t, le site ne sera donc pas classé SEVESO.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Les nouveaux chais de vieillissement à construire auront les dimensions suivantes : Surface intérieure 499 m ² (29,96 m x 16,66 m), hauteur au faîtage = 9,7 m, hauteur sous ferme = 7,81 m	Toitures totale des nouveaux chais : 1 470 m ²
- Les distilleries à construire auront les dimensions suivantes : Surface intérieure 382,36 m ² (38,2 m x 10 m), hauteur au faîtage = 7,4 m, hauteur sous ferme = 6 m.	Toiture totale des nouvelles distilleries : 940 m ² Bassin de régulation : 400 m ² Rétention déportée : 290 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

16 Chez Sabourin
17 250 ARTHENAC

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 18' 26 "O Lat. 45 ° 29' 42" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

L'intégralité du site se trouve sur la commune d'ARTHENAC.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF de type 2 référencée 540120112 et dénommée "HAUTE VALLEE DE LA SEUGNE", à environ 4,4 km au sud-ouest du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un APB la plus proche est la zone référencée FR3800517, à plus de 20 km au nord-est sur les communes d'ANGEAC-CHARENTE, GRAVES-SAINT-AMANT, SAINT-MÊME-LES-CARRIERES.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est "L'EGLISE SAINT-EUGENE" sur la commune de SAINT-EUGENE à environ 1,5 km au nord-est.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles contenant l'étang de prélèvement en eau du site sont localisées en zone humide. Hormis l'étang aucune installation n'est présente sur ces parcelles. L'entreprise a prévu la réalisation d'une expertise zone humide sur son site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est inclus dans la ZRE 1701. L'entreprise n'exploite pas de forage.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'ARTHENAC est incluse dans le périmètre de protection rapproché - secteur général - du captage de SAINT-SAVINIEN-COULONGE.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA2000 la plus proche est localisée à 4,4 km au sud-ouest du projet. Cette zone est référencée FR5402008 et est dénommée "HAUTE VALLEE DE LA SEUGNE EN AMONT DE PONS ET AFFLUENTS".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'alimentation en eau réalisée au niveau du réseau communal se fera à hauteur de 2 000 m ³ /an. L'alimentation issue de l'étang du site se fera à hauteur de 36 000 m ³ /an.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de travaux du projet sera excédentaire en matériaux. Les matériaux produits serviront à l'aménagement des voies ou seront évacués du site via des filières spécialisées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est dans une zone de corridors diffus. Les espaces non utilisés dans le cadre du projet seront engazonnés. Le projet n'est pas susceptible d'entraîner des perturbations de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est existant et est localisé en zone agricole actuellement de la carte communale. Les constructions projetées seront implantées en lieu et place d'actuelles vignes. La société a entamé des démarches de reclassement de son site en zone Ux, ce qui correspondra à ses activités de bouilleur de profession.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site présente des risques d'incendie, d'explosion et de pollution liés à la présence d'alcools dont la maîtrise sera démontrée dans l'étude de dangers.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé : - en zone de sismicité faible, - en zone d'inondation de cave, - en zone de densité de foudroiement faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de distillation, de vinification et de stockage d'alcools n'engendre pas de risques sanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux s'accompagnera d'une augmentation du trafic. L'activité de vinification et de vieillissement d'alcools nécessite des transports en camions. Les déplacements estimés sur le site annuels seront de 3 camion/j et le maximum théorique sur le période de vendange sera de 16 camions/j.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de stockage d'alcools n'est pas génératrice de bruits. La source de bruit éventuelle est la présence de deux groupes froid sur le site. Des mesures de bruits seront réalisées aux échéances réglementaires.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le bassin à vinasses sera localisé à plus de 50 m des premières habitations et n'est donc pas susceptible de générer des odeurs.</p> <p>Aucune nuisance ou plainte n'a été enregistrée.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets dans l'air sont limités à la part des anges et aux émissions des camions.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'entreprise régulera ses eaux pluviales dans un bassin de régulation pour les nouveaux chais, les voiries, l'aire de lavage et de dépotage.</p> <p>Les eaux pluviales des aires de dépotage, de l'aire de lavage ainsi que celles des voiries transiteront par un séparateur à hydrocarbures.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents engendrés par le site comportent les vinasses du processus de distillation ainsi que les eaux de lavage.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets provenant de la distillation d'alcools et du lavage feront l'objet d'un traitement par la société REVICO.</p> <p>Les déchets du curage du séparateur d'hydrocarbures seront pris en charge par un organisme spécialisé.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est existant et ne porte pas atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique ou paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'implantation des nouvelles structures est réalisée sur un site existant, dont les limites ne changent pas, en zone agricole de la carte communale. Les constructions seront réalisées en lieu et place d'actuelles vignes. La société a engagé des démarches de changement d'affectation des parcelles en zone Ux pour ses activités.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les impacts du projet sont relatifs aux risques technologiques et aux rejets d'eaux pluviales.

Le projet respectera le cahier des charges des chais nouveaux soumis à autorisation et des distilleries soumises à enregistrement.

L'entreprise a prévu des systèmes de rétention pour l'ensemble de ses installations.

Pour les rejets d'eaux pluviales, l'entreprise a prévu de tamponner les eaux avant le rejet au milieu récepteur par un bassin de régulation à créer et de traiter celles issues des voiries, de l'aire de lavage et des aires de dépotage avec un séparateur d'hydrocarbures.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, les seuls rejets liés au projet seront les rejets d'eaux pluviales ainsi que les boues du séparateur d'hydrocarbures qui seront évacués vers une filière spécialisée.

Il est prévu un réseau de gestion des eaux pluviales et la mise en rétention de tous les stockages et zones à risques.

Le vieillissement d'alcools n'est pas une activité génératrice d'émissions particulières ni d'un trafic routier important.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Voir pièces annexes.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à ARTHENAC

le, 14/06/2022

Signature

